

Depuis quelque temps la presse bretonne parle beaucoup de kibboutz et de la nécessité d'en fonder en Bretagne. Le kibboutz intrigue beaucoup mais peu savent ce que c'est réellement ; c'est la raison pour laquelle j'ai essayé de schématiser les différents systèmes communautaires pouvant nous intéresser.

Si on parle beaucoup de Kibboutz, c'est parce que c'est le système communautaire qui est le mieux connu de l'opinion publique, mais un Kibboutz breton ou Kendrev ne saurait être identique au Kibboutz israélien - Ce sera sans doute un compromis entre Kibboutz, moshav et Kolkoze - Comme fut l'idée du Ti-yaouankiz, celle du Kendrev peut paraître utopique, cependant un ti-yaouankiz existe et a pu recevoir de nombreux jeunes pendant les vacances de Pâques - Il y a une étape à franchir du Ti-yaouankiz au Kendrev, mais quelles difficultés présente - t - elle? L'idéal, les volontaires insuffisants ou les moyens matériels ?

Au cours de mon passage au ti-yaouankiz, j'ai pu constater que beaucoup de Jeunes sont intéressés par l'idée de Kendrev, aussi, nous sommes nous réunis pour en discuter.

La création d'une Kendrev nous semble indispensable car nous ne voyons pas d'autres moyens de relever la Bretagne. La vie en Kendrev nous permettra grâce à l'usage exclusif de la langue bretonne de réaliser pleinement notre civilisation, de penser breton du matin au soir et ainsi d'échapper à l'esprit français -(les connaissances de base de langue bretonne peuvent s'acquérir en deux mois de travail)-- Nous ne pouvons formuler dès maintenant les règles auxquelles se soumettront les membres du Kendrev mais nous pouvons cependant affirmer que les célibataires vivront en commun (Travail, repas) et que les foyers pourront jouir d'un minimum de vie de famille qui est la base de la société bretonne. La tâche com-

communautaire des femmes sera restreinte afin qu'elles puissent travailler à leur intérieur - les différents services seront effectués par les membres (cuisine et autres corvées...) Des membres de Kendrev pourront travailler à l'extérieur et y apporter de l'argent liquide (surtout pour le début).

Ceux qui sont prêts sont partisans d'une Kendrev agricole car ils désirent réaliser un équilibre entre les activités manuelles et intellectuelles, équilibre nécessaire pour penser sainement. Ils désirent remettre en valeur des terres abandonnées de la montagne, afin d'avoir de grandes superficies, même des terrains de valeur négligeable. Au sein de ces terres nous construirons les premiers bâtiments d'exploitation (hangars, étables, baraques pour se loger qui seront la base du futur village) et commencerons à mettre en valeur à 3, 4, 5 ou 6 et lorsque nous suffirons à nos besoins essentiels nous accepterons d'autres membres désirant vivre en bretons, et fonder de vrais foyers bretons.

Ceux qui auront la vocation de pionniers partiront fonder un autre village communautaire un peu plus loin. Il ne faut pas voir les Kendrev comme des bastions de la langue et de la civilisation bretonne, derniers sursauts d'une nation mourante, mais comme des puissances économiques (agricoles et industrielles) qui au fur et à mesure qu'elles s'imposeront techniquement et économiquement imposeront la langue et la civilisation bretonne dans leur champ d'action. C'est par une grande chaîne intellectuelle, spirituelle et économique couvrant toute la Bretagne que nous redonnerons à notre nation sa langue et sa personnalité.

Mais il faut commencer par fonder une première Kendrev au prix de très grands sacrifices. Il nous faut des capitaux, nous n'en avons pas, aussi est-il indispensable de fonder à l'exemple d'Israël un "fond National" qui aurait pour but de servir à l'achat des terres qu'il prêterait à chaque Kendrev. Il faut donc que les aînés constituent une organisation destinée à financer le

relèvement national. Ce n'est qu'au prix de grands sacrifices que nous pourrions réaliser une telle idée mais le résultat n'en vaut-il pas la peine ?

La vie au sein d'un village breton "penn da benn" n'est-ce pas une tentation à laquelle vous aimeriez pouvoir "succomber" ou voir "succomber" des vôtres ? Pour débiter il faut des Terres, alors aidez-les de votre mieux, peut-être en vous proposant comme membre pour constituer le "Fond National Breton" sans lequel nous ne pourrions démarrer, pendant longtemps, ou si vous êtes de ceux qui sont libres rejoignez-nous !

N.B. Lire "Ar Vro", n° 2, 4 - "Sturier-Yaouankiz", n° 9, II, III.

Pour tous renseignements : Herve Maze, Park Moor, Pont-Aven (Finistère).

(Le KOLKOZE)

Le Kolkoze est un village au sein de terres exploitées en commun, de 500 à 1000 hectares faisant vivre 50 à 100 familles. En 1939 on en comptait plus de 240.000 en Russie.

Le Kolkoze se divise en deux secteurs :

Le secteur privé.

Il comprend une maison d'habitation, un hectare de terre, du petit outillage, une vache, deux truies, des ruches, etc... (libre exploitation de cette surface). On y travaille après le labeur en commun et certains jours ouvrables. Les produits peuvent être vendus.

Le secteur public.

a) L'AUTORITE.

Décision souveraine de l'assemblée générale à majorité des 2/3.

L'assemblée générale élit (un conseil d'administration
(un président
(un comité de contrôle.

Le président assure la direction du travail, est secondé pour chaque spécialité par un chef de brigade qui assure la direction d'équipes dans lesquelles les gens se trouvent groupés par affinités.

Mais l'autorité du conseil d'administration dépend de l'administration régionale (agricole).

b) VENTE ET REPARTITION DU PRODUIT.

Les recottes servent :

- 1) à régler les dépenses courantes.
les intérêts des sommes empruntées.
- 2) à constituer un fond de sécurité.
- 3) à des œuvres d'intérêt général (école, maison culturelle, etc...).
- 4) le reste est réparti entre les membres en fonction :
-du temps ou de l'étendue du travail effectué.
-de la valeur professionnelle (brigadier = 4 manoeuvres).

c) MISE EN ROUTE.

Capitaux fournis par les habitants.
empruntés à l'Etat.
Machines louées avec conducteur à des stations.

d) AVANTAGES.

Les conducteurs font un travail de vulgarisateurs.
Le progrès est favorisé par l'introduction de machines, de reproducteurs sélectionnés; de techniques nouvelles. La vie en Kolkoze augmente : la conscience du travail en commun. La solidarité. La production en diminuant le nombre de travailleurs.

(SYSTEMES ISRAELIENS.)

Il y a trois principaux :

- Le KIBBOUTZ.
- le MOSHAV OVDIN.
- le Moshav CHITOUFI.

Ces organisations répondent à plusieurs nécessités.

I) que le niveau de vie agricole soit équivalent à celui des autres activités.

II) que les travailleurs d'origines différentes soient unis dans un travail commun.

III) que soit facilitée la réunion des capitaux (on prête plus facilement à une collectivité qu'à un individu).

IV) que la formation technique insuffisante ou inexistante ne soit pas un gros handicap.

LA TERRE est une propriété d'Etat achetée par le fond national, louée par baux de longues durées (49 ans) renouvelables, est exploitée directement (interdiction d'utiliser des salariés) ne doit pas être exploitée en monoculture (agent de destruction des terres). Les produits d'exploitation doivent obligatoirement être vendus en coopérative. Actuellement la moitié des terres est cultivée de cette façon, l'autre moitié étant le bien des propriétaires.

AVANTAGES :

- 1) Egalité des membres entre eux à cause de l'interdiction du salariat).
- 2) Economique et social étroitement unis.
- 3) Paysannat sérieux et stable.
- 4) Conservation de la valeur du sol.

ELEMENTS D'EXPLOITATION :

'Le Fond National' garde le droit de contrôle pour :

- 1) éliminer les mauvais travailleurs.
- 2) établir de nouveaux colons.

Les améliorations permanentes (foncières) sont la propriété des colons.

Ces systèmes sont possibles car il s'agit de volontaires pouvant se retirer librement.

(Le KIBBOUTZ)

Le Kibboutz est un petit village communautaire dans lequel la vie est totalement en commun. Au nombre de 146 groupant 30.000 individus en 1946, ils sont passés à 270 groupant 70.000 individus en 1952.

Il existe un statut commun à tous les Kibboutz mais chacun a son règlement intérieur propre.

Les HOMMES, volontaires, sont admis au sein du Kibboutz par l'assemblée générale qui décide également les démissions et les exclusions.

L'autorité est déléguée à trois hommes par l'assemblée : le secrétaire, le trésorier, le répartiteur de main d'oeuvre, souvent assisté par un économiste.

L'EXPLOITATION. La communauté est locataire de l'Etat. Les capitaux d'exploitation empruntés au "Fond de Reconstruction" sont insuffisants afin d'amener les communautés à se surpasser.

L'agriculture représente en moyenne environ 43 % du revenu des Kibboutzin.

La vente des produits se fait sur le plan Kibboutz. Les dépenses sont prises à charge par l'assemblée.

LA VIE en commun est centrée sur le réfectoire où se réunit matin et soir l'assemblée.

- 1) Les enfants sont élevés dans un quartier spécial où ils peuvent recevoir les soins adaptés. Les parents peuvent les voir lorsqu'ils le désirent (suivant le règlement intérieur).
- 2) Chaque ménage a droit à un pavillon séparé (en fonction du degré de richesse du kibboutz).
- 3) Le Kibboutz offre les distractions et les activités culturelles. Nourrit et habille, enfin répond aux besoins de chacun. Les voyages sont acceptés par le

Kibboutz qui alors couvre les frais. Très peu d'argent de poche (1.000 à 2.000 fr par an en 1952).

- 4) Le travail est entièrement fait en commun. Les services sont effectués par des services spécialisés (tailleurs, etc..) ou par roulement (cuisine, etc.)

(Le MOSHAV OVDIN)

C'est un village où chaque famille habite sa maison, exploite sa terre comme elle l'entend, mais ce village comprend un réseau important :

- 1) d'écoles.
- 2) de centres culturels (bibliothèques, cinéma)
- 3) de magasins coopératifs.
- 4) d'assistance médicale gratuite.

LA TERRE est louée. Les paysans sont propriétaires des améliorations. La surface varie de cinq à quinze hectares, selon les familles.

LES CAPITAUX D'EXPLOITATIONS sont :

- 1) propriété de l'exploitant.
- 2) empruntés à long terme au "Fond de Reconstruction".
- 3) empruntés au crédit à court terme (avec garantie du village).
- 4) empruntés aux banques.

L'OUTILLAGE est acheté en coopérative : outillage courant entre 4 à 5 exploitants. outillage lourd pour tout le village.

LES HOMMES, volontaires sont acceptés :
Si le "Fond National" a encore des terres à louer
Si le "Fond de Reconstruction" a encore des capitaux disponibles.
Si le moshav accepte les volontaires.
Si le "Fond National" et le "Fond de Reconstruction" acceptent les volontaires (ces deux organismes ont le droit d'exclure les paysans qui laissent à désirer).

L'AUTORITE est moins grande que dans le Kibboutz car les organismes nationaux la partagent avec le conseil de trois membres élus par l'assemblée générale. Elle règle la vie collective et décide de se porter garant d'une amende d'emprunt.

VENTE DES PRODUITS SUR le plan village.

Une part importante est versée aux services du village; le reste est réparti suivant la production. Chaque membre dispose librement de cet argent.

(Le MOSHAV CHITOUFI)

C'est un compromis entre le Moshav Ovdin et le Kibboutz. Au nombre de 4 en 1937 il y en avait 28 en 1952.

LA TERRE est louée au fond national par le village. C'est ce dernier qui possède les bâtiments, le cheptel vif et l'outillage. Les meubles sont aux familles.

LES CAPITAUX proviennent d'emprunts et de chaque famille. En cas de retrait, ils sont restitués chaque année par tranches de 10 %.

LES HOMMES, volontaires, sont intégralement employés par l'exploitation en commun; A leur arrivée apportent des capitaux. Seuls les agriculteurs sont admis (comme membres).

LES FEMMES fournissent un certain temps de travail:

Une femme sans enfant donne 5 heures.

Une femme avec un bébé donne 2 heures.

LA VIE est divisée en deux secteurs. Le secteur communautaire qui consiste dans le travail en commun, le secteur privé qui donne aux familles une certaine indépendance.

L'AUTORITE. Elle équivaut à celle du Kibboutz, donnée à un conseil de trois membres par l'assemblée générale; elle s'exerce sur de nombreux plans offrant des responsabilités à de nombreux membres.

LA VENTE ET LA REPARTITION DES PRODUITS se font sur le plan village. Le fond obtenu :

- 1) assure les dépenses communautaires.
- 2) assure l'installation des jeunes.
- 3) assure une indemnité aux vieux.
- 4) réparti le reste selon les besoins des familles

C'est possible car il s'agit de volontaires pouvant se retirer librement.

(EL EJIDO)

Le quart de la surface totale du Mexique est cultivé par des Ejidos. Ces 7 millions d'hectares représentent plus de la moitié de la surface cultivée et groupent deux millions de paysans.

LA TERRE est la propriété de l'Etat. Elle est prêtée au village, ne peut être ni hypothéquée, ni vendue. Un quart provient de la restitution de terres appropriées par les grands. Pour former un Ejido l'Etat exproprie un grand, lui laissant 100 hectares de terres irriguées, soit 300 hectares de labours et les rembourse avec des bons de 40 ans d'un intérêt de 5% calculé sur la valeur imposable de la propriété, majorée de 10 %.

LES CAPITAUX D'EXPLOITATION théoriquement avancés par la Banque Nationale de Crédit Agricole remplacée depuis 1935 par la Banque Nationale des Ejidos. Mais ces ressources sont inférieures aux besoins car seules 30 % des demandes d'emprunts ont satisfaction. Pour les Ejidos, des impôts sont payés par les grosses exploitations qui pendant 25 ans donnent à des Ejidos démunis de troupeaux :

2% de l'accroissement du gros bétail.

5% de l'accroissement du petit bétail.

Les membres des Ejidos doivent donc se contenter d'un niveau de modernisation très bas.

LES HOMMES sont admis dans les Ejidos à condi-

tion :

- d'être de nationalité mexicaine.
 - d'avoir plus de 16 ans.
 - d'habiter depuis plus de 6 mois dans l'Ejido.
 - d'avoir une profession agricole.
 - d'avoir des ressources inférieures à 2 500 pesos.
- de prouver que l'on ne possède pas de terres.

On peut se retirer librement mais sans compensation financière semble - t - il.

L'AUTORITE est mal définie. En principe elle prend sa source dans l'assemblée générale (mais il faut forcer les gens à y aller)

Les débuts de la fondation se font sous l'égide de la commission nationale agraire. Une fois lancée le contrôle s'effectue par la Banque Nationale qui surveille les crédits. En fait joue le rôle de direction d'éducateur etc... Par le chef de travaux qui fixe le travail de chacun, se conforme aux directives officielles

ORGANISATION la terre est possédée en commun mais non pas toujours exploitée en collectivité. La parcelle de chacun est en moyenne de 8 hectares de terres irriguées ce qui favorise l'établissement définitif et la possibilité d'entrer dans les coopératives. Le degré de travail en commun est très variable mais généralement la part du travail personnel assure une bonne partie de la subsistance.

VENTE ET REPARTITION DES PRODUITS. Le travail des terres en commun est rétribué de façon bien définie

- A) Gage en fonction de la qualification professionnelle (un conducteur gagne 3 fois plus qu'un manoeuvre.
- B) Certains travaux rétribués uniquement à la tâche
 - En fin d'exercice une part des revenus est attribuée
- A) Afin de payer les frais de culture.
- B) Afin de payer l'intérêt des emprunts.
- C) Afin de constituer une réserve pour le fond social
- D) Le reste est distribué de façon égalitaire au prorata du nombre d'heures de travail. Le système est moins hiérarchisé qu'en Russie (tout est proportionnel

à la qualité du travail).

En plus: corvées non rétribuées d'intérêt commun.

RESULTATS. Les Ejidos aident la conservation des sols (culture vivrière et élevage), permettent l'évolution de la paysannerie (équipement scolaire et hygiène) mais manque de capitaux. Peu d'Ejidos. Rendements inférieurs aux exploitations individuelles (faute de moyens de culture).

E. Le Mamm

Tirage 100 Exemplaires.
Ronéotypé chez Hervé Le Méc
32, rue du Père Bourdon, Rennes
